

La joie du don !

Pour le Denier de l'Église



Confirmations à la cathédrale Saint-Julien
23 mai 2026

Octobre 2026

www.sarthecatholique.fr

Édito

Chers Amis,

Imaginez si vous pouviez donner à l'Église les moyens d'agir dix fois plus.

Ce n'est pas une fausse promesse. C'est possible, dès à présent.



Aujourd'hui, seulement 1 pratiquant sur 10 donne au denier de l'Église. **Si chaque pratiquant faisait un don maintenant, cela pourrait multiplier la capacité d'action par 10.**

Grâce à vous.

10 fois plus de ressources pour annoncer la Parole de Dieu.

10 fois plus de ressources pour accompagner chacun dans toutes les étapes de sa vie.

10 fois plus de ressources pour soutenir et accueillir ceux qui, toujours plus nombreux, se présentent aux portes de nos églises en quête de sens.

10 fois plus de ressources pour que le monde ait la vie, comme nous l'a rappelé le Pape Léon XIV.

Arrêtons d'imaginer, passons à l'action. Ne perdez pas un instant pour agir. Utilisez votre super-pouvoir et multipliez les bienfaits possibles.

Faites un don sans tarder, et devenez un membre actif de cette communauté vivante, dynamique et joyeuse qu'est l'Église en Sarthe.

Je vous remercie pour votre aide,

Théophane Leroux

Responsable des ressources



Les chiffres clés

185 adultes et adolescents ont été baptisés en 2026 



250 adultes et adolescents ont reçu le sacrement de la confirmation.

75 € permettent de financer le coût d'accompagnement d'un catéchumène. 



30 € permettent à 10 baptisés de recevoir leur cierge à l'occasion de leur baptême.

5 € permettent d'offrir une écharpe rouge à un nouveau confirmé. 



L'instant photo



Baptême par immersion à Chantenay-Villedieu - Pâques 2026.

Donnez à l'Église en Sarthe les moyens pour sa mission

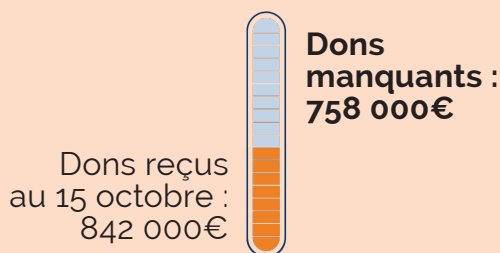
Pour annoncer Jésus-Christ, pour que les prêtres et les laïcs remplissent leur mission, l'Église a besoin de moyens matériels et financiers. Ils proviennent des dons des fidèles. Cela représente, en 2025, un montant de 4 400 000 €.

Les **dons au Denier** sont utilisés pour financer la vie des prêtres (revenus mensuels) et le salaire des laïcs en mission.

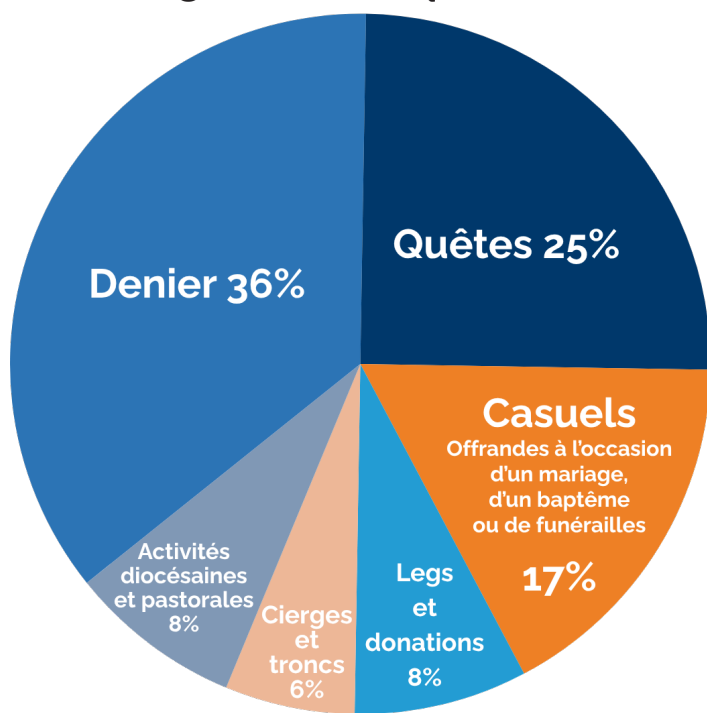
De moins en moins de donateurs

Le nombre de donateurs a baissé en 2025 et cette évolution semble se confirmer en 2026. Le résultat d'exploitation reste déficitaire en 2025 mais il a progressé grâce à des legs. **Nous sommes pleins de gratitude envers ces personnes qui ont transmis tout ou partie de leur patrimoine.** Le résultat global est à l'équilibre grâce à la vente de 2 biens immobiliers et aux revenus de placements financiers.

Dons au denier à collecter en 2026



Répartition des ressources de l'Église catholique en Sarthe



Vous trouvez que vous êtes trop sollicités ? Nous aussi.

Pour réduire les sursollicitations, vous pouvez agir : passez au prélèvement automatique. Cela se fait en trois clics, sur :

jedonne.sarthecatholique.fr

Ou en scannant le QR code ci-dessous.

Vous serez moins relancés. **Le prélèvement automatique rend votre don plus efficace, car plus régulier. Il est 100 % sécurisé.** Vous pouvez le révoquer à tout moment. Et il nous permet de réduire les frais de relance.

N'attendez plus !



Léguer à l'Église

« Pour beaucoup de croyants, léguer à l'Église catholique est **une manière de prolonger leur mission spirituelle et d'aider à la transmission de la foi pour les générations futures.** Nous pouvons vous envoyer gratuitement et sans aucun engagement une brochure avec toutes les informations nécessaires. »



Emilie Longchambon,
référente legs.
02 43 54 12 47
legs@sarthecatholique.fr

Donnez
pour le Denier de l'Église

